Nations Unies

S/PV.7955



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7955e séance

Mardi 30 mai 2017, à 15 heures

New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Barro
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Vitrenko

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/445)

17-15201 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/445)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/445, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016).

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : L'implacable conflit en Syrie continue de déchirer des familles et d'infliger de terribles souffrances aux populations innocentes, qui ne peuvent plus qu'implorer protection et justice. Je reconnais volontiers qu'une diminution sensible des violences a été signalée dans certaines régions du pays. Néanmoins, ces avancées continuent d'être contrebalancées par la réalité d'un conflit qui continue de dévaster les populations civiles.

Le 16 mai, 30 enfants et femmes, qui faisaient la queue pour obtenir de l'eau, ont été gravement blessés lors d'un attentat odieux perpétré par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) contre les quartiers assiégés de Deïr el-Zor. En outre, plus de 100 civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants, ont été victimes, ces dernières semaines, de l'intensification des frappes aériennes contre l'EIIL, en particulier dans les gouvernorats de Raqqa et de Deïr el-Zor, dans le nord-est du pays. Des millions d'autres personnes sont prises en tenailles dans le feu des combats, tout en étant confrontées à une abjecte pauvreté et à un grand danger physique. Des dizaines de milliers d'enfants ont été tués et, pour ceux qui ont survécu jusqu'à aujourd'hui, l'avenir reste très incertain. Des enfants sont détenus de force, torturés, victimes de violences sexuelles, recrutés de force et, dans certains cas, exécutés. Près de 7 millions d'enfants en Syrie vivent dans la pauvreté. Quelque 1,75 million d'enfants ne sont toujours pas scolarisés, et 1,35 million d'autres enfants risquent d'abandonner leurs études. Environ 7 400 écoles – une sur trois à l'échelle du pays – ont été endommagées, détruites ou rendues inaccessibles d'une manière ou d'une autre. En outre, même si les écoles étaient intactes, nombre d'entre elles seraient dans l'impossibilité d'ouvrir, puisque près d'un quart des enseignants du pays ne sont plus en poste.

Hors de la Syrie, des centaines de milliers d'enfants syriens sont livrés à eux-mêmes devant un avenir incertain et traumatisant. Ils sont devenus apatrides, abandonnés par le monde, si ce n'était la générosité des pays voisins que sont le Liban, la Jordanie, l'Iraq et la Turquie,, ainsi que de l'Égypte. Comment ces enfants pourront-ils fonctionner lorsqu'ils seront adultes? Quel avenir ces enfants ont-ils, sachant qu'il est probable qu'ils grandiront analphabètes, orphelins, affamés, traumatisés et mutilés? Quel avenir un pays a-t-il quand sa prochaine génération est une génération perdue? Pour tous ces enfants qui souffrent, ce n'est pas la politique qui est en jeu; ce sont leur vie et leur avenir. C'est la cause de leurs voix innocentes et de leurs souffrances qu'il faut plaider.

Le processus d'Astana a abouti à une mesure prometteuse : l'adoption par les trois pays garants – l'Iran, la Russie et la Turquie – d'un mémorandum concernant la création de quatre zones de désescalade. Le mémorandum stipule sans équivoque que les combats doivent nettement diminuer et qu'un accès humanitaire sans entrave doit être ouvert à ces quatre zones. Lesdites zones couvrent globalement toutes les localités assiégées, à l'exception de celles situées à Damas et à Deïr el-Zor. Cela étant dit, trop d'accords qui auraient pu sauver des vies et apaiser les souffrances ont échoué par le passé.

C'est pourquoi je tiens à être très clair. Cet accord doit tout simplement arriver à ses fins. Nous le devons aux 2,6 millions de personnes qui, selon nos estimations, se trouvent dans les quatre zones de désescalade. L'ONU est prête à s'entretenir avec toutes les parties concernées pour en faire un accord viable – un accord qui aura des effets concrets pour les civils sur le terrain et qui facilitera l'acheminement

d’une aide vitale, fondée sur une évaluation des besoins réalisée par l’ONU elle-même, sans qu’elle se heurte à de constantes interférences, à la diminution du nombre de bénéficiaires, au retrait, par pure mesquinerie, de fournitures médicales et autres articles essentiels des convois, à des restrictions bureaucratiques et à des barrages routiers tant procéduriers que physiques.

Nous ne devons pas non plus oublier que, partout en Syrie, des millions de personnes, à l’intérieur et à l’extérieur des quatre zones de désescalade, continuent de souffrir du manque des éléments les plus fondamentaux pour subsister. Nous ne pouvons pas garder le silence tandis que la violence s’embrase dans d’autres endroits du pays et que les parties continuent d’utiliser comme méthodes de guerre l’affamement, l’intimidation et la privation de nourriture, d’eau, de fournitures médicales et d’autres formes d’aide.

Le Conseil le sait, ces derniers mois, les restrictions d’accès et l’intensification des attaques se sont traduites par plusieurs accords dits d’évacuation dans les communautés d’Al-Tal, de Daraya, d’Al-Adamiya, de Khan el-Chih, de Ouadi Barada, de Madaya, de Zabadani, de Fouaa, de Kafraya et des quartiers est d’Alep. Ces dernières semaines, des milliers d’autres personnes ont été transférées du quartier assiégé de Waar, à Homs, et des zones assiégées de Barzé et Al-Kaboun de Damas vers Jarablos, dans les faubourgs d’Alep, et vers Edleb.

Ces évacuations interviennent après des années de frappes aériennes, de bombardements d’artillerie et de tirs isolés de grande intensité. Ces tactiques sont par trop évidentes – il faut rendre la vie intolérable et rendre la mort la plus probable possible; il faut pousser les gens à choisir entre l’inanition et la mort, ou la fuite, dans des autobus verts, en direction d’endroits tout aussi dangereux. Les responsables de ces agissements doivent être amenés à en répondre. Les tactiques qui consistent à affamer les populations pour les forcer à se rendre sont une forme monstrueuse de cruauté infligée à une population civile. Nous y avons déjà assisté à de nombreuses reprises, comme je l’ai dit, à Homs, Mouaddamiyé, Waar et ailleurs. En l’occurrence, Daraya et Zabadani sont déjà vidées de leur population civile. Cela pourrait bien finir par être le sort des localités assiégées dans tout le pays, où des centaines de milliers d’autres personnes sont encore prises au piège.

Les évacuations ne sont toutefois que le début d’une nouvelle série de difficultés tant pour ceux qui sont forcés de quitter leurs foyers que pour les communautés d’accueil. Les personnes déplacées, qui pour la plupart se rendent à Edleb et dans les faubourgs du nord d’Alep, évoluent à présent dans un environnement de plus en plus précaire. La capacité de ces régions à faire face à de nouveaux déplacés atteint ses limites. À elle seule, la province d’Edleb compte plus de 900 000 personnes déplacées, ce qui met à rude épreuve les communautés et les ressources locales. Bien que la situation se soit apaisée depuis la signature du mémorandum sur la désescalade, une recrudescence des combats – qu’il s’agisse d’attaques menées par le Gouvernement syrien ou d’affrontements entre les groupes à Edleb même, par exemple – serait catastrophique pour ces communautés qui subissent déjà de grandes contraintes.

D’ailleurs, dans de nombreuses régions du pays, les espaces de protection se réduisent, les conditions humanitaires se dégradent et le désespoir s’amplifie. Cela n’est pas dû à l’insécurité ou à la médiocrité des infrastructures, mais plutôt aux restrictions de plus en plus draconiennes imposées par les autorités locales, les groupes armés non étatiques et les organisations terroristes, ainsi qu’aux agissements de certains pays limitrophes. J’appelle les membres du Conseil à user de leur influence pour veiller à ce que ces acteurs respectent les principes humanitaires et permettent un acheminement sans entrave de l’aide. Nous sommes également vivement préoccupés par les restrictions transfrontières et les obstacles réglementaires imposés à la communauté des organisations non gouvernementales opérant dans le nord de la Syrie, et nous jugeons préoccupantes les informations de plus en plus nombreuses selon lesquelles les déplacés fuyant la province de Raqqa sont retenus de façon prolongée dans des camps de triage et des restrictions sont imposées à leur circulation par le « gouvernement autonome démocratique » autoproclamé qui administre le nord-est de la Syrie.

L’accès à la situation de plus en plus grave qui règne dans le nord-est de la Syrie doit changer radicalement. Au lieu de restrictions, c’est d’ouverture que nous avons besoin pour pouvoir intervenir. Quelque 100 000 personnes ont été déplacées en raison des combats autour de Raqqa depuis avril, et un accès est désormais nécessaire par tous les moyens possibles. Il faut que les restrictions soient assouplies pour ceux qui opèrent dans la région. Il faut que les humanitaires bénéficient d’un accès accru à la région, à travers les frontières et les lignes de front, y compris par la route en venant d’Alep. J’appelle tous ceux qui ont une influence sur les parties concernées à agir dès maintenant. Des

retards ou restrictions supplémentaires ne feront qu'entraîner davantage de souffrances et de morts parmi les civils.

S'agissant des convois interinstitutions à travers les lignes de front, les retards administratifs accusés par le Gouvernement syrien dans la délivrance des lettres de facilitation et l'autorisation des plans de convoi continuent d'entraver nos efforts. Tous les mois, des milliers de lettres de facilitation sont volontiers signées pour les convois qui doivent se rendre dans les zones contrôlées par le Gouvernement. En revanche, s'agissant des zones au-delà des lignes de front, nous n'avons pu obtenir des lettres de facilitation que pour sept convois au titre du plan d'accès pour avril-mai, ce qui nous a permis d'atteindre 266 750 personnes dans le besoin. Nous avions demandé d'accéder à 1 million de personnes au titre du plan bimestriel. En conséquence, nous sommes en définitive réduits à un convoi interinstitutions par semaine pour parvenir jusqu'à ceux qui en ont le plus besoin, et une seule localité assiégée – à savoir Douma, dans la Ghouta orientale – a été atteinte par la route entre avril et mai.

Alors qu'entre janvier et mai 2016, nous avions dépêché 50 convois au-delà des lignes de front, leur nombre s'établit aujourd'hui à 18 convois pour 2017. En outre, le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien ont eux aussi acheminé, sans l'ONU, trois convois au-delà des lignes de front, lesquels ont atteint 136 500 personnes dans des zones difficiles d'accès durant la période considérée. Par ailleurs, la confiscation de médicaments et de fournitures médicales vitales, comme des trousses chirurgicales, des trousses de soins obstétriques et des trousses d'urgence, s'est poursuivie sans relâche; près de 100 000 articles médicaux ont ainsi été refusés ou retirés des convois depuis le début de l'année.

En outre, et comme tout un chacun ici le sait – et comme le Secrétaire général l'a souligné la semaine dernière lors du débat public sur la protection des civils (voir S/PV.7951) – les attaques contre les hôpitaux et autres installations médicales sont devenues chose banale en Syrie. Environ 20 attaques ont été menées chaque mois entre janvier et avril 2017, soit en moyenne une attaque toutes les 36 heures, transformant les hôpitaux en pièges mortels. Ces attaques et ces restrictions ne sont pas que des violations du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, ce sont des actes délibérés et lâches visant les malades, les blessés et les infirmes, les enfants à naître et les femmes enceintes, les personnes âgées et les jeunes – ceux qui sont le moins en mesure de se protéger et ceux qui ont le plus besoin de soins et d'assistance.

Les dénis et les retards d'accès, notamment aux personnes dans les zones assiégées, relèvent du calcul politique et de la tactique militaire. Cela est assez clair en Syrie. Nous pouvons parler des aspects pratiques de ces retards et interdictions – lettres de facilitation, inspections, points de contrôle – mais il ne s'agit là tout simplement que de la manifestation d'une mentalité et d'une approche du Gouvernement syrien qui utilise les souffrances des civils comme tactique de guerre. Nous avons vu que quand la volonté politique existe, l'impératif humanitaire d'autoriser l'acheminement, sur la base d'une évaluation des besoins, est possible. Les lettres de facilitation sont signées, les articles ne sont pas enlevés par les inspecteurs et les points de contrôle permettent un passage en toute sécurité.

C'est pourquoi je demande au Conseil de prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce qu'existe la volonté de garantir que l'acheminement de l'aide humanitaire échappe à tout calcul militaire ou politique et qu'il reprenne de façon totalement impartiale. L'acheminement de l'aide n'est pas une demande, mais une exigence. C'est un droit, et le dénier, le refuser ou le contrarier est – et doit être – une ligne rouge qu'il ne faut pas franchir. Refuser ou retarder l'accès contrevient aux résolutions du Conseil de sécurité et au droit international humanitaire, et cela doit cesser. Je demande instamment au Conseil d'agir pour garantir que ses résolutions soient mises en œuvre. D'autres tergiversations ne feront qu'entraîner, pour les civils, des morts et des souffrances supplémentaires. L'aide humanitaire ne saurait être considérée comme un élément facultatif et fournie occasionnellement. Elle doit aller là où on en a besoin et quand on en a besoin, non quand on l'autorise ou que cela arrange.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, nous restons déterminés et disposés à faire parvenir par tous les moyens possibles l'aide à ceux qui en ont désespérément besoin, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent. Toutefois, le fait est que le progrès ne peut se mesurer au nombre de livraisons *ad hoc* acheminées aux communautés assiégées une ou deux fois, ou de temps en temps. La vérité est que nous avons perdu beaucoup trop de temps à littéralement mendier les lettres de facilitation; beaucoup trop de temps à marchander au niveau des points de contrôle, suppliant pour que les camions soient autorisés à passer sans risquer d'essuyer

les tirs d'un tireur embusqué et pour que les articles médicaux ne soient pas enlevés.

Je ne viens pas ici aujourd'hui demander une faveur. Demander que les acteurs humanitaires aient un accès durable à toutes les personnes dans le besoin partout en Syrie n'est pas une faveur. Demander qu'on cesse de retirer les articles médicaux des convois n'est pas une faveur. Demander que les parties au conflit protègent les civils et les infrastructures civiles n'est pas une faveur. Chercher à empêcher que les enfants soient enterrés sous les décombres de leurs sous-sols et de leurs écoles n'est pas une faveur. Les médicaments pour les malades et la nourriture pour ceux qui meurent de faim ne sont pas des faveurs. Il s'agit là de préceptes universels, du socle de notre humanité partagée, et du fondement du droit international humanitaire, et doivent être entendus comme un appel à la décence fondamentale de tous. Je demande à tous ceux qui ont de l'influence sur les parties d'en user pour renforcer ce message et d'agir.

Pour terminer, je voudrais adresser mes meilleurs vœux à tous ceux qui observent le jeûne durant ce mois sacré du ramadhan. Pour les musulmans en Syrie, dans la région et partout dans le monde, l'heure est à la charité, à la contemplation et à la communion, mais aussi à la paix et au pardon. Souhaitons tous sincèrement la fin des violences en cette période et au-delà. Œuvrons tous sincèrement à la réalisation des objectifs du mémorandum d'Astana pour que les attaques et les entraves bureaucratiques puissent cesser une fois pour toutes, et pour que les Nations Unies et les partenaires humanitaires puissent atteindre de façon durable les centaines de milliers de civils coincés derrière les lignes de front.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, de nous avoir brosser un tableau clair de la situation peu reluisante sur le terrain, et de nous avoir fait clairement connaître, en tant qu'acteur humanitaire, qu'elles étaient ses demandes, au demeurant très légitimes.

Je voudrais aussi rendre hommage aux Nations Unies, à l'équipe de M. O'Brien et à ses partenaires qui effectuent un travail très admirable sur le terrain dans des conditions très difficiles. Je voudrais le remercier plus particulièrement aussi de porter à notre attention la situation dans laquelle vivent 6 millions d'enfants dans le besoin en Syrie. Des enfants sont tous les jours tués et mutilés dans des attaques aveugles. Ils sont impitoyablement ciblés dans les écoles et les hôpitaux où ils vont chercher refuge et, peut-être, un minimum de normalité dans leurs vies brisées. Toute une génération d'enfants syriens a été privée de son enfance. Nous saluons les efforts faits par l'UNICEF et ses partenaires pour répondre à leurs besoins, et nous soulignons l'importance qu'il y a à les aider à jouir de leur droit à l'éducation et à recevoir l'appui psychosocial dont ils ont besoin.

Le niveau général d'insécurité en Syrie reste difficile à comprendre par ceux qui sont à l'extérieur. Les Syriens continuent d'être exposés tous les jours au risque et à la menace de mort. Tout doit être vigoureusement mis en œuvre maintenant pour mettre fin à la violence, et nous nous félicitons donc de la récente réduction de la violence, essentiellement dans les quatre zones de désescalade, dont la création a été décidée à l'issue des dernières réunions à Astana. Nous sommes cependant préoccupés par les offensives militaires qui sont conduites à l'extérieur de ces zones, en particulier par le régime syrien. Il est essentiel de veiller à ce que la désescalade dans un ensemble de zones n'ait pas pour résultat une escalade de la violence ou un siège dans d'autres.

L'une des causes profondes des souffrances de ceux qui se trouvent dans des zones assiégées c'est le manque d'accès, même aux produits de première nécessité comme les denrées alimentaires, pour satisfaire leurs besoins essentiels. L'accès humanitaire aux zones assiégées par le régime syrien en avril et en mai a été déplorable, comme on vient de l'entendre dire; un seul convoi, à destination de Douma, ayant été autorisé, et ce malgré la réduction des violences. Il est clair qu'un changement systématique dans le processus d'autorisation est nécessaire et n'a que trop tardé. C'est pourquoi nous réitérons l'appel que nous avons lancé à maintes reprises à Damas pour lui demander d'autoriser un accès humanitaire sécurisé, sans entraves et durable à tous ceux qui sont dans le besoin. Nous demandons instamment aussi aux autorités syriennes d'autoriser les organismes humanitaires à emprunter la route reliant Alep à Qamishli, qui a été rouverte au trafic commercial.

Le convoi de Douma a montré que l'accès peut être autorisé grâce à l'engagement actif de la Russie. Mon message essentiel aujourd'hui est de demander

instamment au groupe de travail des garants de l'accord d'Astana de donner la priorité à la mise en œuvre des dispositions humanitaires de leur mémorandum. Nous leur demandons d'engager le dialogue avec l'ONU et ses partenaires dès que possible pour convenir de modalités simplifiées d'accès aux quatre zones de désescalade. Comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui, les Nations Unies sont disposées à s'engager et disposent des moyens d'acheminement. Si un accès sans entraves à ces zones est accordé aux organismes humanitaires, ils pourraient atteindre toutes les villes assiégées par le régime, sauf un, ce qui serait une percée significative. En tant que rédacteur, la Suède continue d'être en contact avec toutes les parties prenantes et les partenaires afin de saisir cette occasion. Il est fortement espéré que les garants honorent leurs engagements.

Nous sommes aussi préoccupés par le fait que les groupes armés de l'opposition, les groupes terroristes inscrits sur la liste et les administrations locales kurdes restreignent de plus en plus l'accès à Edleb et ailleurs. Nous demandons instamment à ceux qui ont de l'influence sur eux d'en user pour freiner cette tendance. Je voudrais aussi souligner qu'un accès humanitaire accru, notamment aux zones de désescalade, est essentiel pour soutenir le processus d'Astana et améliorer les conditions permettant de parvenir à des résultats à Genève. Le seul moyen de mettre fin à la crise humanitaire, bien entendu, continue d'être une solution politique, et nous prions tout un chacun de redoubler d'efforts en appui au prochain cycle de pourparlers dans le cadre du processus mené à Genève sous les auspices de l'ONU.

Jeudi dernier, Monsieur le Président, nous nous sommes réunis dans cette salle sous votre présidence dans le cadre d'un débat public sur la protection des civils (voir S/PV.7951). Beaucoup d'entre nous ont parlé de la situation en Syrie où, comme le Secrétaire général l'a dit, la crise de protection actuelle n'est comparable à aucun événement récent dans le monde. Nous nous déclarons encore une fois préoccupés par le déplacement forcé des civils vers des régions où leur protection fait sévèrement défaut. Les civils doivent être évacués en toute sécurité, volontairement et vers un lieu qu'ils ont choisi. Nous rappelons à toutes les parties concernées leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

Les victimes civiles ne sont plus considérées comme une conséquence de ce conflit. Les civils et les infrastructures civiles telles que les installations médicales sont visés en tant qu'objectifs à part entière pour prendre l'avantage militaire, en particulier du côté du régime. Malgré la résolution 2286 (2016), il y a eu plus de 400 attaques contre des installations médicales depuis le début du conflit, et 30 hôpitaux auraient été attaqués rien qu'au cours du mois d'avril. C'est une atteinte fondamentale au droit international humanitaire. Le Conseil se doit aujourd'hui de redoubler d'efforts pour stopper cette tendance et de faire fond sur le consensus qui s'est dégagé durant le débat important de jeudi autour de la nécessité de protéger les civils en période de conflit armé.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier M. O'Brien de son exposé complet au Conseil de sécurité. Je le remercie en particulier d'avoir mis l'accent aujourd'hui sur les enfants. Des millions d'enfants Syriens continuent de souffrir, soit parce qu'ils subissent directement la guerre qui fait rage en Syrie, soit parce qu'ils ont dû quitter leur maison avec leur famille pour aller vivre dans des camps de réfugiés. De fait, parmi ceux qui souffrent, il y a les enfants nés ces dernières années et qui n'ont connu que les camps pour seul foyer.

La crise continue de faire rage et le peuple syrien continue de souffrir, ce que les rapports du Secrétaire général décrivent en détail. Nous ne voyons pas de fin à l'horizon. Je tiens à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui travaillent pour fournir une assistance d'urgence en Syrie et à renouveler l'appel de l'Égypte à toutes les parties, tant syriennes qu'internationales, pour qu'elles facilitent l'accès humanitaire en allégeant les procédures et en apportant un soutien total à l'ONU et à ses partenaires afin qu'ils puissent avoir accès en toute sécurité à ceux qui en ont besoin, en particulier dans les zones assiégées.

Parallèlement, nous appelons les États qui ont été désignés garants des zones de désescalade dans le cadre du mémorandum d'accord signé récemment à Astana à faire tout leur possible pour que soient respectés les termes humanitaires du mémorandum. Nous nous félicitons à cet égard que l'intensité des combats ait baissé dans les zones établies au titre du mémorandum. Nous espérons que cela se traduira également par l'amélioration de l'accès humanitaire, car nous sommes pleinement conscients que parvenir à un accès humanitaire sûr et durable au titre du mémorandum constituera une véritable avancée humanitaire sur place, surtout en ce qui concerne les zones assiégées.

Six ans se sont écoulés depuis le début de la crise syrienne. Ce qui était au début une crise interne, c'est rapidement transformé en une guerre par procuration. Les groupes terroristes malveillants se sont multipliés à un rythme tout à fait sans précédent. La terre syrienne est devenue un refuge pour des dizaines de milliers de combattants terroristes étrangers qui vont demeurer une menace pour la région, et même pour le monde entier, au cours des années à venir. Peut-être importe-t-il de souligner à nouveau que le danger posé par la menace du terrorisme en Syrie est bien réel et ne saurait être sous-estimé. Ce phénomène n'est pas le résultat des conditions préexistantes sur le terrain. Il s'agit au contraire d'un phénomène soutenu, financé et armé par des parties qui veulent directement semer le chaos et propager l'extrémisme. Malgré le nombre sans précédent de parties engagées dans les opérations militaires en Syrie et malgré le fait que la lutte contre le terrorisme est l'un des objectifs les plus importants de ces opérations, les parties en présence ne partagent pas une vision uniforme de la façon de faire face à la menace ou de la manière d'endiguer le financement et l'appui dont bénéficient les groupes terroristes, un élément qui doit être revu.

Il est facile de s'appesantir en détail sur les problèmes humanitaires qui sont devant nous. Il est facile de condamner toujours et encore les pertes civiles et le fait que les hôpitaux et les écoles sont pris pour cible. Il est facile aussi d'exiger un meilleur accès humanitaire. Mais, l'expérience montre que si nous nous limitons à cela, nous ne mettrons pas fin à la tragédie qui se déroule sur place dans ce pays. La seule façon de mettre fin à la souffrance humanitaire des Syriens est de parvenir à un règlement politique global, conformément à l'accord passé à Genève et à la résolution 2254 (2015), qui préserve l'unité et la souveraineté de la Syrie sur son territoire.

Je renouvelle donc mon appel en ce sens à la présidence conjointe du Groupe international de soutien pour la Syrie et demande à tous les membres du Conseil de sécurité d'engager un dialogue franc sur le processus politique en Syrie et sur la manière de combiner les différentes initiatives en une démarche globale qui mette fin à la crise humanitaire, réponde aux aspirations du peuple syrien à la démocratie et à la liberté dans un pays uni et vienne à bout du terrorisme et de ses partisans.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien pour son exposé.

Durant les 30 jours qui se sont écoulés depuis la précédente séance du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Syrie (voir S/PV.7931), les informations concernant les difficultés en cours et les tragédies persistantes ont continué de nous parvenir, mais parallèlement, nous avons également reçu des nouvelles positives, même si, comme je l'ai dit, globalement la situation demeure très grave. Sur le plan politique, l'Envoyé spécial Staffan de Mistura a convoqué le sixième cycle de négociations à Genève. En ce qui concerne la cessation des hostilités, les trois garants du processus d'Astana ont convenu d'un mémorandum d'accord sur les quatre zones de désescalade. Et pour ce qui est de l'accès humanitaire, le convoi interorganisations des Nations Unies a livré des denrées alimentaires et des articles médicaux dans la Ghouta orientale, un progrès qui était attendu de longue date.

En plus des avancées que je viens de mentionner, le Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS) a régulièrement échangé des informations et cherché de possibles solutions à court terme. En tant que membre du GISS et corédacteur des résolutions sur les aspects humanitaires, le Japon s'est employé à convaincre le Gouvernement syrien de fournir des lettres de facilitation et d'autoriser l'accès des convois interorganisations des Nations Unies. Malheureusement, ces efforts individuels ne peuvent occulter le fait que l'accès humanitaire n'est ni systématique ni homogène.

M. O'Brien a déclaré il y a deux mois que les fois où l'accès a pu être obtenu ont toujours été le résultat de patientes négociations des agents humanitaires et de l'utilisation d'un ou deux canaux influents. Nous savons que le Croissant-Rouge arabe syrien est l'un d'entre eux et a œuvré en faveur d'un accès élargi. Cependant, il est indispensable que le Conseil de sécurité lui-même, de concert avec le GISS, entreprenne des efforts sérieux et coordonnés pour que le travail diplomatique se traduise par une action véritablement efficace qui aboutisse à la pleine mise en œuvre, en toute bonne foi, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Japon continuera à chercher des solutions à la situation humanitaire urgente, en coopération avec les autres corédacteurs humanitaires. Nous demandons à tous les acteurs qui disposent d'une influence politique, en particulier au Conseil de sécurité, de faire de même.

Les garants du processus d'Astana tentent de réduire les combats dans les quatre zones de désescalade, qui incluent les zones assiégées et difficiles d'accès où se trouvent la plupart des personnes, comme l'a souligné M. O'Brien aujourd'hui. Nous avons de grandes attentes sur ce front car ce sont ces régions qui subissent le plus

gros de la crise humanitaire. Les garants de ce processus doivent coopérer au niveau de l'information et de la coordination avec les acteurs humanitaires des Nations Unies et le Conseil de sécurité afin que ces efforts soient aussi efficaces que possible.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé très puissant et de tout le travail qu'il accomplit sur cette question cruciale.

Nous nous réunissons aujourd'hui, exactement cinq mois depuis qu'un cessez-le-feu a été déclaré en Syrie. Malheureusement, comme Stephen l'a indiqué, il s'agit d'un cessez-le-feu qui n'a de cessez-le-feu que le nom. Ces cinq derniers mois, les combats, les atrocités et les destructions ont continué. Et pendant tout ce temps, des civils ont été mutilés et tués, affamés et assiégés. Dans des villes comme Khan Cheïkhoun, ils ont été exposés aux pires aspects de la nature humaine.

Comme beaucoup d'autres dans cette salle, nous avons accueilli avec prudence l'annonce du cessez-le-feu et les accords d'Astana sur les zones de désescalade. Après six années de combats, nous sommes tous prêts à appuyer tout effort véritable visant à mettre enfin un terme à l'effusion de sang. Mais le fait est que les plans d'Astana n'ont guère aidé le peuple syrien. Au contraire, à ce jour, ils ont beaucoup fait pour aider le régime et ses alliés. Les armes ne se sont tues que là où cela leur convenait. Ailleurs, le bruit des armes a été assourdissant. Ainsi, par endroits, oui, il y a eu enfin une réduction de la violence, mais seulement lorsque cela arrangeait le régime.

Il suffit de demander aux habitants du gouvernorat de Deraa, l'une des quatre zones dites de désescalade, comment ce cessez-le-feu se traduit sur le terrain. La semaine dernière, les parties de ces zones de désescalade contrôlées par l'opposition ont reçu une pluie de barils d'explosifs et ont été la cible de frappes aériennes incessantes. Est-ce ce là ce que le régime veut dire par « cessez-le-feu »? Est-ce ce là ce qu'il entend par « désescalade »? Et de même que les attaques se sont poursuivies, il en est allé de même pour les sièges. À la fin du mois d'avril, l'ONU a estimé à plus de 620 000 le nombre de personnes assiégées en Syrie, dans la majorité écrasante des cas, dans des villes et des villages assiégés par le régime et ses alliés. Comment peut-on prétendre qu'il y a un cessez-le-feu en place quand l'équivalent de la population de Las Vegas est assiégé? On ne le peut pas, tout simplement.

De même que les attaques et les sièges se poursuivent, l'incapacité à améliorer l'accès à l'aide humanitaire persiste. Comme Stephen l'a dit, au cours des deux derniers mois, il n'y a eu qu'une distribution de secours dans une zone assiégée par le régime et cette assistance insuffisante et arrivée trop tard n'a pu aider qu'une partie infime de la population.

Ce ne devrait pas nécessairement être le cas. L'ONU est prête à fournir de l'aide et des médicaments aux personnes ayant des besoins critiques. Elle sait quels itinéraires il faudra emprunter. Elle a reçu les assurances requises de la part de l'opposition et elle a pour mandat d'agir. Nous tous autour de cette table avons convenu dans d'innombrables résolutions que l'accès doit être accordé, mais les équipes des Nations Unies sont contraintes d'attendre – non pas d'acheminer de d'aide et des fournitures, mais des lettres d'autorisation du régime, des lettres qui n''arrivent jamais. Des enfants continuent donc de souffrir de la faim et des malades et des blessés continuent de mourir dans la douleur. Il ne s'agit pas de bureaucratie ou de paperasserie; ces actions sont le résultat des froids calculs d'un régime qui choisit d'affamer ses frères syriens jusqu'à leur reddition. On peut comprendre pourquoi l'ONU estime que ce type de comportement constitue des crimes de guerre.

Au vu de ces atrocités continues, il est clair que les garants du processus d'Astana doivent faire plus, beaucoup plus, pour que le cessez-le-feu et les zones de désescalade deviennent réalité, ce qui veut dire que la violence doit véritablement cesser, et que le cessez-le-feu doit être un fait concret et non pas une simple idée. Il faut mettre en place des mécanismes de surveillance efficaces et impartiaux, qui, dans le meilleur des cas, feraient des rapports au Conseil de sécurité afin que ceux qui violent le cessez-le-feu soient dûment nommés et tenus pour responsables de leurs actes. Cela signifie un accès humanitaire constant pour l'ONU et ses partenaires, et l'Organisation doit pouvoir évaluer des besoins de chaque zone de désescalade. Ceux qui ont de l'influence sur le régime doivent veiller à ce que cet accès soit accordé. Il n'a que trop tardé.

Et surtout, l'instauration d'une paix à long terme en Syrie exige la mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2017), comme notre collègue égyptien vient du dire, et il faut que justice soit rendue. Il faut que justice soit rendue pour la population de Khan Cheïkhoun, pour la population d'Alep et pour tous les Syriens qui souffrent depuis tant d'années. Sans ces mesures, aucun plan n'est crédible. Il n'y a que la fiction

que nous avons aujourd’hui. Une fiction où existe un cessez-le-feu et où pourtant des continuent de tomber. Une fiction qui dure depuis trop longtemps.

Mme Gueguen (France) : La situation humanitaire éloquemment décrite par M. O’Brien demeure tragique et extrêmement préoccupante, à plus d’un titre et j’’en citerais au moins cinq.

D’abord, la violation de l’interdiction, qui devrait être absolue, de l’usage des armes chimiques doit continuer à révolter nos consciences. La France a transmis au Conseil de sécurité le 26 avril dernier son analyse des circonstances du recours aux armes chimiques, le 4 avril dernier à Khan Cheïkhoun. Cette analyse, menée par nos experts, est sans appel et conclut sans doute possible à l’implication des forces armées et de sécurité syriennes.

Deuxièmement, les violences persistent sur le terrain malgré la signature de l’accord du 4 mai. Si leur niveau général s’est réduit au cours des dernières semaines, les incidents relevés, notamment dans les zones de Hama, de la Ghouta et de Deraa, démontrent combien ce semblant de reflux est précaire. Les garants de la trêve ont pris la responsabilité de superviser sa mise en œuvre. Nous en appelons donc aux États garants du processus d’Astana, en particulier la Russie et l’Iran, pour qu’ils imposent effectivement au régime syrien l’arrêt complet des hostilités. L’amélioration de la situation sur le terrain est indispensable au succès des négociations en vue d’une transition politique à Genève sous l’égide des Nations Unies.

Le troisième sujet de préoccupation est la situation humanitaire qui est loin de s’améliorer. Les blocages du régime pour l’accès des convois persistent, ainsi que ses sièges sur des localités tenues par l’opposition : plus de 620.000 personnes vivent toujours dans des zones assiégées. La France réitère son appel à la levée immédiate de ces sièges. L’aide doit aller à toutes les populations dans le besoin, où qu’elles soient sur le territoire syrien, dans le respect des principes humanitaires.

Quatrième point, la mise en œuvre des accords locaux d’évacuation, conclus par le régime après avoir affamé et assiégé des civils pendant de longues années, s’effectue généralement sans supervision internationale et entraîne d’importants déplacements forcés de population. Comme le Secrétaire général l’a souligné dans son rapport, ces déplacements sont susceptibles de constituer des crimes de guerre, voire des crimes contre l’humanité. Nous demandons à ce que ces accords, imposés par la force, cessent, que les évacuations se fassent dans le respect du droit international humanitaire, que les civils soient traités avec dignité, et, enfin, que le cessez-le-feu soit pleinement et intégralement respecté.

Enfin, cinquième point, la situation des détenus est particulièrement préoccupante. Le dossier César parle de lui-même. Selon des informations dignes de foi, 500 000 personnes auraient été emprisonnées par les services de Bashar Al-Assad depuis 2011. Les informations rapportées concernant l’utilisation possible par Damas d’un crématorium pour dissimuler l’étendue des exécutions sommaires perpétrées à la prison de Sednaya sont à examiner avec la plus grande attention.

Nous ne cessons de le répéter dans cette enceinte : le régime de Damas doit se conformer à ses obligations internationales et autoriser un accès complet, sûr, inconditionnel et sans entraves des Nations unies et de ses partenaires humanitaires aux personnes dans le besoin sur l’ensemble du territoire syrien. Ses soutiens doivent faire pression sur lui en ce sens.

Le régime syrien continue de refuser les lettres de facilitation pour le chargement des convois. Il n’y a aucune justification possible à cette situation. La responsabilité repose entièrement sur le régime de Damas qui persiste à refuser l’accès aux acteurs humanitaires et à utiliser la famine comme méthode de guerre. Nous demandons à ce que les autorisations soient délivrées par le régime syrien afin de permettre aux convois humanitaires d’atteindre les populations. Les attaques contre des hôpitaux, contre des installations médicales et contre des convois humanitaires, ainsi qu’à l’encontre d’installations scolaires et des lieux de vie se poursuivent. Le Secrétaire général a réitéré son appel à la saisine de la Cour pénale internationale. Toute la lumière devra être faite sur ces innombrables violations des droits de l’homme et du droit international humanitaire.

Face à ce bilan dramatique, il est plus que jamais urgent de mettre en œuvre une transition politique, dans le cadre des négociations de Genève. La France réitère son plein soutien au processus de négociation mené à Genève sous l’égide de l’Envoyé spécial, conformément à l’agenda de la résolution 2354 (2017) et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). C’est la seule façon de mettre un terme aux souffrances du peuple syrien et au drame humanitaire qui se déroule sous nos yeux. Plus que jamais nous réitérons l’urgence d’une solution politique aboutissant à une véritable transition en Syrie.

M[me] Haley (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint O’Brien de son exposé. J’étais la semaine dernière dans le no man’s land qui sépare la Syrie et la Turquie, d’où les camions chargés d’une aide humanitaire vitale entament leur périlleux voyage pour atteindre des hommes, des femmes et des enfants désespérés en Syrie. Durant les cinq jours que j’ai passés en Jordanie et en Turquie, j’ai pu voir la générosité dont font preuve ces pays afin de fournir aux réfugiés syriens des services de santé et d’éducation. J’ai rencontré des enseignants et des médecins dévoués qui, avec l’aide des États-Unis et de l’ONU, œuvrent à un avenir meilleur pour les Syriens. J’ai parlé avec des enfants réfugiés et j’ai rencontré les conseillers qui les aident à faire face au traumatisme qui a marqué leurs jeunes vies.

Dans leur immense majorité, les hommes, les femmes et les enfants syriens déplacés avec lesquels j’ai parlé veulent rentrer chez eux, mais, malheureusement, la violence et la sauvagerie qui les ont amenés à fuir leur patrie n’ont pas cessé depuis notre dernière séance. La paix n’est pas revenue en Syrie, seule la souffrance effroyable persiste. Ces personnes désespérées n’ont aucune maison où revenir. Selon un groupe de défense des droits de l’homme syrien, au cours du mois d’avril, le régime d’Assad a tué près de 500 civils. Cela porte le nombre total de Syriens tués par le régime au cours des cinq derniers mois à plus de 2 000. Le même groupe rapporte que le nombre total de civils tués par l’ensemble des parties durant cette période est de plus de 3 800.

Le Gouvernement syrien continue d’emprisonner des dizaines de milliers de personnes. Il les soumet à des violences telles et à des conditions si inhumaines, y compris la torture et la violence sexuelle, que ceux qui réussissent à survivre sont profondément et durablement traumatisés. Leurs familles souffrent aussi. Mais l’indicateur le plus convaincant de l’enfer permanent qu’est la vie en Syrie est la découverte que nous avons faite le mois dernier à propos de ce qui a été construit par le régime d’Assad dans l’enceinte de la tristement célèbre prison de Sednaya, prison qu’Amnesty International qualifie d’« abattoir humain ». Les survivants racontent qu’à l’intérieur les gardiens portent des cordes et des couteaux et qu’ils donnent le choix aux prisonniers : tuer des amis et des proches qui se trouvent aussi dans la prison ou être tués. Une série de photographies des changements structurels intervenus dans la prison, combinée aux estimations du nombre terrifiant de meurtres commis derrière ses murs, nous a amenés à conclure que le régime d’Assad a construit un crématorium dans l’enceinte de la prison pour se débarrasser des cadavres des victimes.

C’est une découverte épouvantable. Même si la Russie et l’Iran n’ont joué aucun rôle direct dans la construction du crématorium, ils sont néanmoins complices du régime d’Assad ou du moins détournent les yeux lorsque celui-ci commet des atrocités qui rappellent les pires crimes de guerre de l’histoire. Il est difficile d’imaginer à nouveau un régime si inhumain qu’il doive concevoir une méthode plus efficace pour faire disparaître tous les cadavres qu’il génère, mais c’est pourtant ce que les preuves nous amènent à en déduire. La Russie doit user de son influence sur le régime d’Assad pour qu’il soit mis fin à ces atrocités. Mais en Syrie, ceux qui réussissent à échapper aux geôles d’Assad n’échappent pas pour autant à la souffrance, puisque les bombardements des hôpitaux et des écoles se poursuivent sans relâche.

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint O’Brien d’avoir attiré notre attention sur l’impact terrifiant et inacceptable que cette guerre a sur les enfants. Une quantité innombrable d’enfants syriens ont perdu leur famille, leurs amis ou leurs proches, et ont été les témoins directs des horreurs indescriptibles de la guerre. Pour les plus de trois millions d’enfants syriens âgés de moins de 6 ans, pour beaucoup des orphelins, la guerre est tout ce qu’ils ont connu.

Comme le souligne un récent rapport de Save The Children, les enfants se réveillent la nuit en criant parce qu’ils revivent ces horreurs dès qu’ils s’endorment. Ils font pipi au lit. Certains ont perdu la capacité de parler, tandis que d’autres disent à leurs amis et à leur famille qu’ils préfèreraient être morts que de vivre un jour de plus tenaillés par la faim et la peur. D’autres encore se tournent vers la drogue comme moyen de faire face à ce qu’ils ont enduré. Nous avons vu de première main les effets de la guerre sur ces enfants, nombre d’entre eux refusant de sortir de chez eux ou ayant peur au moindre bruit fort. L’ONU, les organisations non gouvernementales et les prestataires d’assistance effectuent un travail admirable pour essayer de venir en aide à ces enfants, mais les systèmes et les structures en place pour fournir des soins et un soutien aux enfants sont en train de s’écrouler autour d’eux.

En Syrie, une école sur trois a été détruite, endommagée ou est utilisée comme abri pour les déplacés ou à des fins militaires. Plus de la moitié des établissements de santé publique syriens ont fermé leurs portes et plus de 75 % des enfants doivent aider

leur famille à survivre, beaucoup sont même le seul soutien de famille. Le coût psychologique et physique sur les enfants syriens pourrait nous faire perdre une génération entière si nous n'agissons pas. J'applaudis l'ONU de dénoncer les difficultés auxquelles sont confrontés ces enfants et je salue l'initiative Non à une génération perdue lancée sous l'égide de l'ONU pour fournir un appui psychologique et une éducation aux Syriens en âge scolaire, ainsi qu'à d'autres réfugiés et aux Jordaniens vulnérables qui n'ont pas toujours accès à un enseignement scolaire.

La vérité c'est qu'aucun enfant ne devrait jamais avoir à endurer ça. Le Conseil a les moyens de changer le sort des enfants syriens et de leur donner l'avenir qu'ils méritent et dont ils rêvent. En fin de compte, la meilleure et l'unique façon d'aider vraiment ces enfants est de mettre fin au conflit et de leur fournir l'assistance dont ils ont besoin. Malheureusement, la livraison de l'aide humanitaire continue d'être bloquée par le Gouvernement. Le régime continue de dresser des obstacles bureaucratiques à la distribution d'aliments et de médicaments qui sauvent des vies. Personne n'est dupe. Il a choisi de laisser mourir son peuple de faim pour satisfaire ses ambitions politiques, le tout avec le soutien de l'Iran et la Russie qui détourne le regard.

J'ai dit aux réfugiés que j'ai rencontrés la semaine dernière que les États-Unis n'abandonneront jamais leurs efforts pour soulager leur souffrance, mais que nous devons être honnêtes : ce qu'ils veulent, ce dont ils ont besoin, c'est de rentrer chez eux, or ils n'auront jamais de maison où rentrer tant qu'il n'y aura pas la paix en Syrie. Outre la solution politique, nous devons commencer à axer nos efforts sur les besoins de développement des pays hôtes, ainsi que sur la transition afin que les Syriens puissent rentrer chez eux.

Tandis que je visitais un camp en Turquie, un réfugié est venu à moi et m'a demandé de ne pas oublier qu'ils ont besoin de notre appui. Il m'a dit qu'Al-Assad était un chef barbare et a ajouté « nous sommes heureux quand nous vous entendons parler de nous. N'oubliez pas le peuple syrien ». Tel doit être notre objectif constant, prioritaire et inébranlable.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint O'Brien de son exposé.

Récemment, grâce aux efforts conjoints de la communauté internationale, le règlement politique de la question syrienne a connu un regain d'élan. Les négociations de Genève récemment conclues ont permis d'avancer, tandis que le dernier cycle de pourparlers à Astana a créé les conditions pour la consolidation du cessez-le-feu et l'intensification de l'aide humanitaire. La Chine salue les efforts de médiation de l'ONU et ceux du Kazakhstan, de la Russie, de la Turquie et de l'Iran pour faire avancer le dialogue d'Astana. Nous espérons qu'ils concourront à améliorer la situation humanitaire en Syrie et à promouvoir un règlement politique.

Malgré certaines difficultés récentes sur le terrain, les organismes humanitaires des Nations Unies continuent d'envoyer des convois d'aide vers les zones qui en ont besoin en Syrie. La Chine salue ces efforts et exhorte les parties en Syrie à mettre véritablement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à respecter l'accord de cessez-le-feu et à coordonner activement leur action avec les opérations de secours humanitaires des Nations Unies en garantissant à ces dernières un accès rapide, sûr et sans entrave. La communauté internationale doit appliquer dès que possible les textes issus de la conférence internationale de Bruxelles sur la Syrie en fournissant une assistance à la Syrie et aux pays concernés de la région.

Un règlement politique est le seul moyen viable de résoudre la situation humanitaire en Syrie. L'Envoyé spécial, M. de Mistura, a annoncé que la prochaine série de pourparlers de Genève se tiendrait en juin. Les parties concernées doivent se conformer scrupuleusement aux efforts diplomatiques et continuer d'appuyer le rôle de l'ONU en tant que principal médiateur, ainsi que le travail de l'Envoyé spécial. Elles doivent également encourager conjointement les parties en Syrie à participer de manière constructive à la prochaine série de pourparlers de Genève, conformément au principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, et à engager un dialogue et des négociations afin de trouver une solution globale et durable qui soit acceptable pour tous.

Les attaques lancées par des organisations terroristes en Syrie entravent sérieusement les efforts internationaux de secours. La Chine appelle la communauté internationale à renforcer la coordination de l'action antiterroriste, à adopter des normes unifiées et à combattre résolument toutes les organisations terroristes inscrites sur la liste du Conseil de sécurité.

La Chine continue d'appuyer les efforts visant la résolution de la situation humanitaire en Syrie et le règlement politique du dossier syrien. L'Envoyé spécial du Gouvernement chinois pour la Syrie a participé

à la dernière série de pourparlers de Genève afin de promouvoir le dialogue pour la paix. La Chine est prête à continuer de jouer un rôle constructif dans la recherche d'une solution globale, impartiale et appropriée à la question syrienne sans plus tarder.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, de son exposé.

Aujourd'hui, une fois de plus, nous avons entendu un exposé qui n'incite guère à l'optimisme, puisqu'il montre que la situation humanitaire en Syrie ne s'est en rien améliorée. S'il y a des signes de réduction de la violence depuis l'adoption de l'accord d'Astana, les combats se poursuivent dans des zones clefs et il n'y a toujours pas de véritable accès humanitaire aux civils vivant dans les communautés assiégées et difficiles à atteindre. Une grande partie de l'aide humanitaire est fournie par le biais de la programmation régulière et de l'assistance transfrontière, laquelle ne requiert pas l'approbation du régime du fait du feu vert donné par le Conseil de sécurité.

En revanche, là où les besoins sont les plus grands, tels que dans les zones assiégées par le régime syrien, il n'y a eu aucune amélioration depuis plusieurs mois. Bien au contraire, comparé aux niveaux de l'année dernière, le nombre de convois interorganisations franchissant les lignes de front pour accéder aux zones assiégées ou difficiles d'accès a, en fait, sensiblement diminué. Et lorsque les convois sont autorisés à entrer, des articles médicaux et chirurgicaux continuent d'être retirés par le régime, ce qui constitue une pratique ignoble contraire au droit international humanitaire, aux résolutions du Conseil de sécurité et aux accords conclus avec les ministres du Groupe international de soutien pour la Syrie.

La Ghouta orientale assiégée reste une source de grave préoccupation, en particulier pour ce qui est des besoins de santé de la population. L'ONU et les autres partenaires humanitaires doivent pouvoir venir en aide aux civils assiégés dans la Ghouta orientale. Un seul convoi pour un nombre limité de bénéficiaires, ce n'est pas le changement de politique qu'il faut. Nous demandons au Gouvernement syrien d'autoriser l'ONU à effectuer des missions d'évaluation à Waar et à Barzé dans la Ghouta orientale et à surveiller les prétendues évacuations en cours qui peuvent être assimilées à des transferts forcés de population vers des zones contrôlées par l'opposition. L'accès de l'ONU doit également être garanti dans les zones dites libérées, comme Ouadi Barada, où, depuis l'évacuation des rebelles, aucune mission de surveillance ou humanitaire n'a été possible.

Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état de restrictions croissantes imposées à l'ONU et aux autres organismes et organisations humanitaires opérant à Edleb et dans le nord-est de la Syrie, où l'assistance a été réduite, ce qui fait que de nombreuses personnes sont dans le besoin. La possibilité que des armes chimiques puissent être utilisées à nouveau en Syrie ne laisse pas non plus de nous inquiéter. À cet égard, l'établissement des responsabilités concernant leur utilisation, notamment à Khan Cheïkhoun, doit rester l'objectif prioritaire du Conseil.

La diminution générale de la violence qui a suivi l'accord d'Astana est un pas en avant. Pourtant, certaines zones, telles qu'Edleb, la Ghouta orientale et Deraa, connaissent une recrudescence des combats, alors que les parties luttent pour se positionner et que le régime s'emploie à renforcer sa présence dans les territoires stratégiques clefs. Le recul de la violence aurait dû conduire à une amélioration de l'accès humanitaire. Comme nous l'avons vu, cela n'a pas été le cas jusqu'à présent.

À cet égard, nous espérons que des résultats substantiels et durables pourront enfin être obtenus sur le front humanitaire grâce à l'application de l'accord d'Astana du 4 mai. Dans ce cadre, l'ONU doit jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de la dimension humanitaire de l'accord. Elle devra, en effet, veiller à ce que l'assistance soit acheminée sur la base de l'évaluation impartiale des besoins qu'elle aura réalisée, et que les personnes qui souhaitent partir ou ont besoin d'une évacuation médicale puissent le faire, dans le respect du droit humanitaire et de ses principes. Nous ne voudrions pas que des voies parallèles sur les questions humanitaires se mettent en place sans la participation directe de l'ONU.

Enfin, l'instauration d'un véritable cessez-le-feu et un accès humanitaire sûr, immédiat et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin restent la priorité. La réalisation rapide de dividendes humanitaires pour la population permettra également de créer les conditions propices à des progrès sur le volet politique à Genève, sous les auspices de M. Staffan de Mistura et dans le cadre de la résolution 2254 (2015).

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Stephen

O’Brien, de son exposé, qui, comme à l’accoutumée, était très complet et très clair.

Nous remercions également l’ONU et ses partenaires des efforts soutenus qu’ils déploient pour tenter d’acheminer l’aide humanitaire à ceux qui en ont cruellement besoin, dans des conditions extrêmement difficiles.

Comme décrit en détail par le Secrétaire général adjoint, la situation humanitaire en Syrie demeure une source de grave préoccupation. Les combats se poursuivent sans relâche, faisant de nombreux morts, blessés et déplacés parmi les civils, et détruisant les institutions et les infrastructures civiles. Néanmoins, nous notons que depuis la signature du mémorandum de désescalade par les trois garants, la Russie, la Turquie et l’Iran, la violence a diminué dans les zones de désescalade. Toute initiative visant à réduire la violence en Syrie doit être saluée, et nous nous félicitons des efforts faits par les garants pour mettre en œuvre l’accord de cessez-le-feu. Comme le Secrétaire général adjoint l’a dit, cet accord doit réussir. Il est essentiel que la réduction de la violence se traduise par un accès humanitaire sûr, durable et rapide, ce qui contribuera à résoudre le problème persistant de l’acheminement de l’aide à ceux qui en ont besoin d’urgence.

Seuls sept convois interorganisations ont été autorisés en avril et mai, et leur capacité à acheminer l’aide est sous-utilisée. Il faut que cela change. La mise en œuvre d’une procédure de facilitation simplifiée contribuerait de façon décisive à améliorer la fourniture de l’aide. À cet égard, la coopération du Gouvernement syrien est indispensable pour surmonter les difficultés administratives et améliorer l’acheminement de l’aide humanitaire. Au bout du compte, une solution pérenne à la situation humanitaire dépend du processus politique dirigé par les Syriens, sous les auspices de l’ONU. À cet égard, nous continuons d’appuyer le processus d’Astana et les pourparlers de Genève, qui se complètent mutuellement.

Il ne fait aucun doute que, comme nous en avons débattu la semaine dernière, une solution politique n’est peut-être pas facile à atteindre à court terme, mais c’est la seule option sensée. C’est pourquoi nous pensons que même les petits progrès et les progrès graduels méritent d’être salués. C’est également pourquoi il incombe à toutes les parties prenantes syriennes de s’engager pleinement à mettre fin à la guerre et aux souffrances de la population. Je tiens à dire que nous appuyons ce qu’a dit le représentant de l’Égypte s’agissant du danger que représente le terrorisme en Syrie et de la manière dont cela a compliqué la situation dans le pays. Des acteurs tiers ont joué un rôle important à cet égard. Comme nous n’avons tous cessé de le dire au Conseil, le succès du processus politique en Syrie dépend également des efforts concertés des pays de la région et des grandes puissances ayant une influence sur les parties mais surtout de l’unité du Conseil. Si nous avions réussi à notre niveau, nous aurions pu faire un grand pas en avant pour régler la crise humanitaire en Syrie.

M. Barro (Sénégal) : À son tour, la délégation sénégalaise remercie M. Stephen O’Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d’urgence, pour la qualité du trente-neuvième rapport sur la situation humanitaire en Syrie (S/2017/445) et sa présentation fort éclairante. À travers lui, nous renouvelons également l’hommage de notre pays aux sacrifices que continue de consentir le personnel médical et humanitaire en faveur des populations civiles syriennes éprouvées par une guerre qui est déjà dans sa sixième année.

À ce stade, ma délégation tient à rappeler l’impact dévastateur de ce conflit sur les enfants syriens. Je voudrais en particulier m’appesantir sur le sort de quelque 2,4 millions d’enfants qui ont quitté leur domicile et celui de 280 000 d’entre eux qui vivent encore dans des zones assiégées. À ce sujet, nous nous faisons l’écho de l’appel lancé par le Comité des droits de l’enfant en faveur d’une enquête sur les crimes commis contre les enfants, y compris au moyen d’une coopération active avec les mécanismes existants, tels que la Mission d’établissement des faits de l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques en République arabe syrienne, le Mécanisme d’enquête conjoint de l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques et de l’Organisation des Nations Unies et la Commission d’enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne mais aussi le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d’aider à juger les personnes qui en sont responsables.

En dépit des efforts en cours, la cessation des hostilités au titre du processus d’Astana, qui avait une fois de plus suscité espérance et optimisme, reste tout de même fragile et on enregistre, hélas, toujours de nombreuses victimes civiles. Il s’y ajoute la destruction continue d’infrastructures publiques, telles que les

écoles, les établissements de santé et les marchés, en violation du droit international humanitaire et de la résolution 2286 (2016). Ainsi, les Nations Unies ont recensé 30 attaques contre les installations sanitaires et deux contre les établissements scolaires.

En dépit de cette situation, somme toute difficile, l’ONU et ses partenaires ont continué, dans des conditions extrêmement difficiles, de fournir l’assistance humanitaire aux populations dans le besoin, dont le nombre a connu – il faut le noter – une baisse sensible de 20 000 personnes dans 13 zones assiégées, s’établissant désormais à 624 500 individus. Dans la même veine, ma délégation voudrait noter l’amélioration de l’accès humanitaire à plusieurs zones assiégées par l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL), notamment du fait des accords signés au niveau local. À toutes les parties au différend, nous rappelons leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l’homme d’assurer l’accès à l’aide aux populations, y compris les soins médicaux, en toute sécurité, sans restrictions ni conditions ni entraves, par la voie la plus directe, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Cela dit, ma délégation réitère son appel aux autorités syriennes compétentes à poursuivre la délivrance des lettres de facilitation, si essentielles à l’exécution des plans élaborés par les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires. Nous formons l’espoir de voir la redynamisation de la cessation des hostilités sur l’ensemble du territoire et mieux encore, que cette trêve soit traduite par une nette amélioration de la fourniture de l’aide humanitaire sous la coordination de l’ONU. C’est pourquoi ma délégation salue les efforts des garants du processus d’Astana, à savoir la Russie, la Turquie et l’Iran, notamment le mémorandum d’entente par lequel ils s’engagent à mettre en place des zones de désescalade et de sécurité au niveau de certaines localités en Syrie à l’effet de favoriser la cessation des hostilités, la fourniture de l’aide humanitaire et le retour à des conditions favorables au processus de paix sous l’égide de l’ONU.

Ma délégation renouvelle ses encouragements à l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques, via notamment la Mission d’établissement des faits, dans ses efforts en cours pour faire toute la lumière sur l’attaque à l’arme chimique dans la région de Khan Cheïkhoun afin de traduire en justice les auteurs de cet acte ignoble, qui a fait beaucoup de victimes, notamment des mineurs. Nous réitérons la priorité au combat contre le terrorisme et l’extrémiste violent, en particulier la lutte contre l’EIIL et l’ancien Front el-Nosra, suivant une stratégie globale soucieuse du droit international humanitaire et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Pour terminer, nous réitérons notre foi en une solution politique négociée en tant qu’unique voie de sortie de cette crise aux conséquences humanitaires des plus dévastatrices, sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2016) et sous les auspices des Nations Unies. Sous ce rapport, nous saluons la tenue du sixième cycle de négociations sous l’égide de l’Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, qui a permis de poursuivre les échanges sur des sujets de fond à l’ordre du jour tels que la réforme constitutionnelle, la transition politique, l’intégrité nationale et la lutte antiterroriste.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier sincèrement M. Stephen O’Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d’urgence, de son exposé sur la situation humanitaire tragique en Syrie.

Nous saluons les efforts déployés par les Nations Unies, sous l’égide du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et de ses collègues sur le terrain, pour acheminer des vivres, du carburant et de l’eau potable vers les zones qui en ont besoin en Syrie et pour organiser l’évacuation des civils. Nous appuyons également l’action humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge arabe syrien et des organismes des Nations Unies en faveur du peuple syrien. Par ailleurs, nous sommes d’avis qu’il ne faut pas politiser l’aide humanitaire, car la vie de centaines de milliers de Syriens, notamment des enfants, dépend de l’acheminement rapide de l’aide humanitaire par les acteurs humanitaires. Nous invitons les garants du cessez-le-feu – la Russie, la Turquie et l’Iran – à poursuivre leurs efforts importants visant à réconcilier les parties belligérantes. Nous notons avec satisfaction que le nombre d’accords conclus dans le cadre du processus de réconciliation a atteint 1 500. Nous nous félicitons de ce processus.

Le Kazakhstan estime que l’on ne saurait prétendre que la guerre est terminée tant que toutes les mines n’auront pas été retirées du territoire syrien. Nous appuyons donc l’appel lancé par la Russie en vue de la création d’une coalition internationale pour le déminage du territoire syrien. Ma délégation estime également qu’il serait opportun de créer un fonds spécial pour

financer les entreprises privées qui seraient appelées à effectuer ce travail. Nous condamnons fermement les attaques contre les écoles, les hôpitaux et d'autres installations médicales, qui ne font qu'aggraver une situation humanitaire déjà très difficile dans le pays. Nous appelons les parties au conflit syrien à respecter le droit international humanitaire et à s'abstenir de tout acte visant à détruire les infrastructures civiles, les installations d'approvisionnement en eau et les établissements médicaux et scolaires.

Le Kazakhstan voudrait appeler l'attention du Conseil sur la tendance consistant à réinstaller de force des civils en masse, laquelle est motivée souvent par la compassion. Ces pratiques peuvent entraîner des modifications artificielles de la composition de la population, accompagnées d'une aggravation des différences interconfessionnelles entre les citoyens, et sont susceptibles de menacer l'intégrité territoriale de la Syrie, d'après le Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe), lequel forme la base sur laquelle il serait possible de parvenir à un accord politique le plus rapidement possible.

Le Kazakhstan est préoccupé par le sort des personnes détenues dans les prisons syriennes. Nous appelons le Gouvernement syrien à autoriser les représentants de l'ONU à enquêter sur les allégations de violences à l'encontre de ces détenus, notamment dans la prison de Sednaya. Nous estimons nous aussi qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit syrien et qu'il sera indispensable de le régler par des moyens politiques, dans l'esprit des processus de négociation de Genève et d'Astana. Nous exhortons les parties au conflit et les pays garants à respecter les dispositions du mémorandum du 6 mai sur l'établissement de zones de désescalade en Syrie. Nous pensons que ce mémorandum peut contribuer à promouvoir un règlement politique. Bien que nous ayons été informés que la cessation des hostilités entre les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés qui ont déjà rejoint le régime de cessez-le-feu était perceptible dans les limites des zones de désescalade, aucune initiative visant à instaurer la paix dans les zones de conflit ne pourra être efficace ou couronnée de succès sans l'appui du Conseil de sécurité.

En Syrie, le temps presse et il se compte en vies humaines. Les atermoiements sont synonymes de mort pour d'innombrables civils innocents, en particulier les enfants. Le Conseil de sécurité a l'obligation spéciale de mettre fin aux effusions de sang, mais depuis plus de six ans, il n'a pas réussi à s'entendre sur des mesures visant à contenir cette guerre civile brutale, qui a gravement affecté non seulement la vie de millions de Syriens pacifiques, mais l'ensemble de la région. Nous avons besoin d'unité pour réussir, et nous devons nous efforcer de l'atteindre.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous remercions à notre tour M. O'Brien de son exposé sombre et glaçant sur la situation humanitaire en Syrie. Ce mois-ci ne semble malheureusement pas différent des précédents, puisque le volet humanitaire continue d'être dominé par des tendances négatives dévastatrices, comme nous venons de l'entendre. Bien qu'il existe un grand nombre de sources de préoccupation, je voudrais aujourd'hui aborder trois d'entre elles en particulier.

Premièrement, plus de 600 000 personnes sont toujours en situation de siège, dont 82 % du fait des forces du régime. Dans le même temps, les questions relatives à un accès humanitaire durable et à la levée des sièges font partie intégrante du mémorandum d'Astana et de la notion de zones de désescalade. La question est donc de savoir quels progrès véritables ont été accomplis dans ce cadre. Damas s'est-il montré disposé à donner suite au mémorandum? La réponse se trouve dans la terrible phrase que vient de prononcer M. O'Brien : infliger des souffrances aux civils est une tactique de guerre.

Deuxièmement, nous sommes alarmés par le dernier rapport de l'UNICEF sur les souffrances de millions d'enfants en Syrie, ainsi que par les informations horrifiantes que vient de nous communiquer le Secrétaire général adjoint. Plus de 2 millions d'enfants vivent dans des zones assiégées ou difficiles d'accès en Syrie et n'ont au mieux qu'une aide humanitaire limitée. Une stratégie aussi dangereuse et délibérée entraîne de graves risques pour la stabilité à long terme non seulement de la Syrie et du Levant, mais aussi de tout le Moyen-Orient. Priver ces enfants de produits de première nécessité revient à créer l'environnement le plus propice possible aux campagnes de recrutement d'Al-Qaida et de l'État islamique d'Iraq et du Cham. Détruire les espoirs des jeunes Syriens et les transformer en une génération perdue finira par créer, au cœur même de la région, un refuge de long terme pour les terroristes.

Enfin, nous sommes préoccupés par les déplacements forcés de civils qui se poursuivent dans les quartiers de l'est de Damas et dans d'autres régions de Syrie, et qui ont des répercussions humanitaires et démographiques dévastatrices. De tels actes sont susceptibles de constituer des violations du droit

international humanitaire et de s'apparenter à un effort pour modifier la composition démographique de la Syrie moderne. Ces agissements, entre autres atrocités commises à l'encontre des civils par le régime syrien avec l'aide de ses soutiens – Fédération de Russie en tête –, doivent cesser.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, de l'exposé qu'il nous a présenté, et nous lui réaffirmons une nouvelle fois notre plus total appui dans l'exécution des tâches qui lui ont été confiées.

Cela fait maintenant plus de six ans que des affrontements qui ont provoqué mort et destruction font rage en Syrie. Selon le Comité international de la Croix-Rouge et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, environ 13,5 millions de personnes se sont vues obligées de fuir leurs foyers en quête de sécurité. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a indiqué que quelque 624 500 personnes étaient encore en situation de siège et qu'environ 5 millions de personnes avaient ont fui la Syrie entre 2011 et mars de l'année en cours. De même, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires estime que, au cours de la même période, quelque 6,6 millions d'autres personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, ont été déplacées en Syrie.

La situation humanitaire en Syrie demeure critique. Selon le rapport du Secrétaire général publié le 23 mai (S/2017/445), au cours du seul mois d'avril, quelque 30 attaques auraient visé des installations médicales et du personnel médical, ainsi que des établissements d'enseignement et leur personnel. Nous trouvons très préoccupant que, malgré le cessez-le-feu encourageant appliqué conformément à la résolution 2336 (2016), des attaques contre les civils et l'infrastructure civile continuent d'être menées par les acteurs impliqués dans le conflit.

La Bolivie appelle avec fermeté à faire en sorte que les accords conclus dans le cadre du cessez-le-feu soient mis en œuvre et respectés. Nous rappelons dans le même temps l'obligation qui incombe à toutes les parties concernées de garantir la sécurité et l'intégrité des personnes prises au piège du conflit. Dans la même veine, nous accueillons favorablement le dernier communiqué du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein, du 26 mai, dans lequel il a exhorté toutes les parties impliquées à s'efforcer de mieux distinguer les cibles militaires légitimes et les civils, et à honorer leurs obligations internationales de protéger la population, lorsqu'il a déclaré que

> « [l]es civils, qui souffrent déjà des bombardements aveugles et des exécutions sommaires [entre autres atrocités] perpétrés par Daech, sont également victimes du renforcement des frappes aériennes [qui visent ce groupe fondamentaliste], en particulier dans les gouvernorats [...] situés dans le nord-est du pays ».

Je me permets de redire, au nom de la Bolivie, que nous saluons le travail qu'accomplit le personnel des différents organismes et agences d'aide humanitaire comme le Comité international de la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge arabe syrien, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations, entre autres, pour atténuer la crise humanitaire que vit le peuple syrien. Nous soulignons également l'important travail qu'effectue le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne, aussi bien en tant que garant de la sécurité de l'acheminement de l'aide humanitaire que dans le cadre de l'évacuation des membres des communautés où ont eu lieu des affrontements armés. À cet égard, nous rappelons une nouvelle fois aux parties au conflit qu'elles doivent permettre l'accès inconditionnel de l'assistance humanitaire, en garantissant et en préservant sa sécurité et son intégrité, et en évitant de considérer les convois d'aide humanitaire comme des objectifs militaires. Nous appelons les parties au conflit à redoubler d'efforts pour garantir l'accès humanitaire aux zones assiégées et aux zones difficiles à atteindre.

Nous estimons que, tant que les tactiques militaires l'emporteront sur la politique, il ne pourra y avoir de paix durable et que, en conséquence, c'est la population civile, en particulier les femmes et les enfants, qui sera la plus exposée. De même, nous réitérons notre condamnation énergique de tous les actes de terrorisme, qui sont criminels et injustifiables, quels qu'en soient les motivations, le lieu, le moment et les auteurs. Nous réaffirmons qu'il est nécessaire que tous les États combattent ce fléau humain par tous les moyens, conformément à la Charte des Nations Unies et aux autres obligations découlant du droit international.

Enfin, nous rappelons que la seule option pour régler ce conflit passe par un processus politique sans exclusive, organisé et dirigé par le peuple syrien. Voilà pourquoi nous réaffirmons notre appui aux progrès

accomplis dans le cadre des réunions d'Astana et de Genève et nous nourrissons l'immense espoir que ces espaces de dialogue nous aideront à instaurer une paix définitive et durable.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. O'Brien de son exposé. Nous apprécions énormément le travail que font les acteurs humanitaires qui s'acquittent conscienseusement de leur mandat.

Grâce à la signature, le 4 mai à Astana, du mémorandum d'accord créant des zones de désescalade, les affrontements armés en Syrie ont significativement baissé d'intensité. C'est un fait que beaucoup à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie reconnaissent. Affirmer le contraire c'est dénigrer délibérément le processus d'Astana, qui produit pourtant des résultats concrets et qui donne une nouvelle impulsion aux pourparlers politiques de Genève. Nous entendons bien poursuivre le processus d'Astana, et nous remercions les dirigeants du Kazakhstan de leur appui politique et logistique.

Dans le même temps, nous condamnons la reprise, le 22 mai, des tirs d'obus contre l'Ambassade de Russie à Damas, provenant de la région de Jobar contrôlée par les terroristes. Il est malheureux que nos partenaires occidentaux n'aient rien à dire à ce sujet aujourd'hui. Nous voudrions aimablement demander à nos partenaires de travailler avec ceux qu'ils parrainent pour veiller à ce qu'ils arrêtent de cibler les diplomates russes.

Nous n'avons pas manqué de remarquer que le caractère humanitaire des rapports ne fait que s'estomper. Au lieu d'une analyse objective de la situation humanitaire, nous entendons dire qu'il faut renvoyer le cas de la Syrie à la Cour pénale internationale et parler des moyens de renforcer des mécanismes d'enquête très contestables. Les rapports doivent donner un meilleur aperçu de l'action qui est menée pour permettre un retour à la normale. Par exemple, on devrait parler du déminage, qui est très important dans le cadre du plan d'action humanitaire et, de façon plus générale, des efforts qui sont déployés pour un normaliser la situation dans le pays. Il faut parler aussi du rapport de 2016 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la Syrie, qui décrit très clairement les besoins en matière de reconstruction et la manière dont les Nations Unies peuvent aider et aident déjà. La Russie est l'un des principaux pays qui financent les projets du PNUD en Syrie.

S'agissant de la situation humanitaire en Syrie, l'approche adoptée brille par l'absence de méthodologie. Pour y remédier, il faut d'abord reconnaître que le problème de l'aide humanitaire en Syrie ne peut pas être réduit au seul problème des restrictions imposées à l'accès aux zones assiégées ou difficiles à atteindre. La réalité est que la plupart des gens qui ont besoin d'aide vivent dans les zones contrôlées par le Gouvernement. Une attention particulière doit être accordée aux régions qui ont été reprises aux combattants, en particulier celles densément peuplées et au sujet desquelles des accords de trêve ont été conclus. Nous ne pouvons pas partager l'évaluation négative faite de cette pratique. Ceux qui critiquent cette pratique ne doivent pas oublier que c'est grâce aux efforts que nous avons déployés pour arriver à des trêves locales que l'on a pu sauver des dizaines de milliers de personnes. En outre, les populations civiles sont en train de retourner dans ces régions.

Les efforts doivent porter maintenant sur le déminage et la remise en état des infrastructures économiques et sociales pour pouvoir fournir les services de base. Pour améliorer l'accès humanitaire en qualité et en quantité, il est nécessaire d'avoir des relations de travail normales avec les autorités syriennes et ce à différents niveaux, comme de nombreux personnels de l'ONU le reconnaissent. Nous jouons un rôle très actif à cet égard. Toutefois, la capacité de la Russie dans ce domaine n'est pas illimitée, surtout que, comme on peut le voir au cours de la séance d'aujourd'hui, nous ne sommes pas aidés par tout le monde ici. Mais l'important c'est que d'autres ont des relations de travail normales avec le Gouvernement syrien. Nous pensons qu'un rôle spécial doit être joué ici par la troïka humanitaire du Conseil de sécurité étant donné qu'elle a décidé de se saisir de ce dossier épineux.

Nous ne sommes pas d'accord avec la façon dont a été décrit l'incident de Khan Cheikhoun. Le problème principal ici c'est que ni le Secrétariat technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ni le Mécanisme d'enquête conjoint n'ont pris les mesures nécessaires pour s'acquitter de leurs mandats, notamment en dépêchant des spécialistes à Khan Cheikhoun et à la base aérienne de Shairat, bien que nous ayons abordé la question avec eux. Damas est disposée à coopérer avec eux, mais bien que la question ait été abordée, le rapport du Secrétaire général (S/2017/445) n'en dit rien.

Par ailleurs, le rapport affirme que la dernière voie d'accès informel reliant la Ghouta orientale au

quartier de Qaboun, à Damas, a été fermée à la fin du mois d'avril, alors qu'on nous avait dit auparavant que cette région est totalement bloquée. Les difficultés de livraison des fournitures à cette banlieue de Damas sont sciemment exagérées par les groupes terroristes et les tristement célèbres Casques blancs, à qui on a demandé de le faire, pour exercer des pressions additionnelles sur les autorités de Damas.

Mais l'ONU et la région savent bien à quelles activités s'adonnent les Casques blancs. Il s'avère, par exemple, que les hôpitaux et les cliniques que beaucoup d'organisations non gouvernementales affirment avoir été détruits sont intacts et fonctionnent normalement. Le couloir d'Al-Wafidin permet l'acheminement des denrées alimentaires, ce qui a pour conséquence une diminution notable des prix des produits alimentaires sur les marchés locaux. Ce sont les affrontements constants entre les groupes illégaux qui entravent l'action humanitaire, ce dont pâtit la population civile.

Combien de temps allons-nous encore attendre avant que ceux qui soutiennent et entraînent l'opposition armée syrienne ramènent ces acteurs à la raison? Nous ne pouvons qu'être préoccupés par le fait que le nombre de victimes civiles ne fait qu'augmenter dans les zones contrôlées par l'opposition dirigée par les États-Unis. S'ils disent promouvoir l'équité et la justice, pourquoi ne font-ils pas mention de cela?

Nous avons déjà souligné le caractère illégal de ces opérations, et ce à maintes occasions. Elles violent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, sur lesquelles nous avons fermement insisté dans de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Nous ne sommes pas d'accord avec l'approche adoptée par certains de nos partenaires s'agissant de la situation humanitaire dans les points chauds au Moyen-Orient. Un ensemble d'idées est appliquées quand il s'agit de la Syrie, d'autres, complètement différentes quand il s'agit de l'Iraq, et encore d'autres s'agissant du Yémen. Que signifie tout cela? Que les pays du Moyen-Orient sont peuplés de personnes différentes? Qu'il y aurait plusieurs catégories de citoyens vivant là-bas? Soyons au moins honnêtes.

Pour terminer, je tiens à dire que quelle que soit la teneur de nos séances, qu'elles soient marquées par une polémique aiguë ou empreintes de la légendaire politesse diplomatique, nos collègues occidentaux mettent à profit ces débats publics pour porter contre la Russie des accusations injustifiées, qui frisent parfois la grossièreté. La seule question qu'on entend est : que fait la Russie en Syrie? Ce que nous faisons est manifeste, déclaré et connu de tous. Nous tenons constamment le Conseil informé de ce que nous faisons. Pourquoi nos collègues n'informent-ils pas le Conseil de sécurité de ce que leurs pays font pour contribuer à un règlement politique de la crise en Syrie?

Nous demandons une fois encore aux membres du Conseil de s'abstenir de cette rhétorique stérile et inappropriée au Conseil dont ils ont foulé au pied les règles en lançant des provocations inacceptables contre nous et d'autres pays. Nous leur proposons plutôt de se concentrer surtout sur ce qu'ils peuvent faire pour mettre fin à la guerre en Syrie et aider à sa reconstruction. Nous sommes disposés à œuvrer de concert avec eux à cette fin.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Uruguay.

Depuis que nous avons rejoint le Conseil de sécurité l'an dernier, notre délégation a soutenu qu'en tant que membres élus du Conseil, il était de notre responsabilité de donner notre avis à toutes les réunions d'information devant l'ensemble des États Membres. C'est pourquoi nous sommes très heureux que, cet après-midi, tous les autres membres du Conseil de sécurité aient choisi de s'exprimer en public sur la situation en Syrie. Je dois avouer que ce matin (voir S/PV.7954), lorsque nous avons débattu du Yémen – une tragédie humanitaire dont l'ampleur dépasse celle de la Syrie – le fait que seules deux délégations ont présenté leur point de vue devant les États Membres nous a laissé un goût amer.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, de son exposé très complet. Nous lui disons à nouveau notre reconnaissance pour les efforts que lui et son équipe continuent de déployer sur le terrain dans des conditions difficiles, risquant leur vie au quotidien pour tenter d'aider la population civile en Syrie.

Il ne reste plus grand-chose à dire sur le conflit syrien qui n'ait pas déjà été dit dans cette salle. La position de l'Uruguay est claire et cohérente depuis que nous sommes devenus membres élus du Conseil l'année dernière. D'ailleurs, si les membres prêtent attention à ce que nous disons, ils reconnaîtront probablement des phrases et des expressions qui ont déjà été utilisées à de nombreuses occasions dans le passé. Toutefois, notre objectif premier est et doit continuer d'être de parvenir

à une solution politique qui permette de mettre fin à cette crise et d'engager une transition pacifique en Syrie, négociée par tous les Syriens, avec l'appui de la communauté internationale.

Nous plaçons nos espoirs dans les bons offices de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, aux fins de poursuivre les cycles de négociations entre Syriens à Genève et de trouver progressivement des points communs qui donneront forme à un nouveau chapitre politique en Syrie. Nous pensons que le processus d'Astana est également crucial pour tenter de réduire les niveaux de violence sur le territoire syrien. Nous appuyons les efforts déployés par les garants pour consolider le cessez-le-feu et l'étendre progressivement à d'autres parties du pays. Toutefois, nous sommes préoccupés de voir que l'ONU ne participe pas à cette initiative, car cela permettrait de garantir le respect de principes essentiels du droit international humanitaire, tels que l'interdiction des déplacements forcés et la liberté de mouvement pour entrer et sortir des zones dites sûres.

Bien sûr, le processus politique et la cessation des hostilités ne sont que deux des étapes à franchir pour ouvrir une nouvelle page en Syrie. La troisième étape, tout aussi importante, est l'aspect humanitaire. Malgré quelques améliorations relatives concernant l'accès, nous sommes encore très loin d'un résultat encourageant qui permettrait d'alléger les souffrances de la population civile syrienne. Nous ne devons pas non plus oublier les millions de réfugiés et de personnes déplacées qui, tôt ou tard, regagneront leurs foyers ou ce qu'il en reste. Nous continuons d'appeler à un accès immédiat, durable et sans entrave à toutes les zones assiégées et difficiles d'accès. Toutefois, l'objectif prioritaire doit être la levée de tous les sièges, qui sont injustifiables au XXIe siècle.

Pour l'Uruguay, la protection des civils en Syrie et dans toute autre zone de conflit est une priorité absolue. Il est immoral d'établir une distinction entre les civils selon qu'ils soutiennent l'une ou l'autre des parties ou se trouvent dans une zone contrôlée par l'une ou l'autre d'entre elles. Si nous voulons qu'une paix durable règne en Syrie et que ce pays et toute sa population puissent surmonter les horreurs de cette guerre, il est crucial de rendre justice aux centaines de milliers de victimes innocentes de ce conflit. Tant que nous ne pourrons pas garantir le respect du principe de responsabilité pour les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui ont été commises par toutes les parties au conflit depuis 2011, les responsables considéreront qu'ils pourront continuer à les perpétrer en toute impunité. Cela s'applique à la fois à la Syrie et au Yémen.

C'est pourquoi l'Uruguay a appuyé la création du Mécanisme international, impartial et indépendant pour faciliter les enquêtes et les poursuites contre les responsables des crimes les plus graves au regard du droit international en République arabe syrienne depuis mars 2011, et espère qu'il pourra bientôt commencer ses travaux. Nous appuyons également la demande faite par le Secrétaire général pour que la situation en Syrie soit déférée à la Cour pénale internationale. Ma délégation estime qu'il devrait en être de même de la situation au Yémen.

Avril a été un mois particulièrement difficile pour les civils syriens, avec d'abord l'attaque à l'arme chimique perpétrée à Khan Cheïkhoun, puis, il y a quelques jours, l'attaque brutale contre les civils qui étaient en train d'être évacués dans le cadre de l'Accord de cessez-le-feu portant sur les quatre localités. Nous ne savons toujours pas qui est derrière ces deux attaques, qui constituent des crimes de guerre. Nous voulons croire que les responsables seront rapidement identifiés afin qu'ils puissent être traduits en justice. En ce qui concerne les accords locaux de cessez-le-feu, nous réaffirmons que toute évacuation doit assurer la sécurité des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire et créer les conditions nécessaires pour que les personnes qui souhaitent rentrer chez elles puissent le faire le plus rapidement possible.

Un an après l'adoption de la résolution 2286 (2016), nous continuons d'être les témoins de la destruction d'hôpitaux et d'installations médicales en Syrie. Il est scandaleux que les parties aient piétiné les dispositions de cette résolution, privant des milliers de personnes de leur droit à une assistance médicale et faisant des centaines de victimes parmi le personnel médical et sanitaire. Cette pratique se répète contre des écoles, des marchés et des infrastructures civiles de tout type. Nous condamnons ces attaques en Syrie, au Yémen et partout où elles se produisent. Ce sont des crimes de guerre dont les auteurs doivent être identifiés et traduits en justice.

Pour terminer, l'Uruguay affirme que la mise en œuvre intégrale et effective de certaines mesures, telles que la consolidation de la cessation des hostilités, la protection des civils et des infrastructures civiles, et l'assouplissement des procédures bureaucratiques relatives à l'accès humanitaire, peuvent véritablement changer la vie du peuple syrien, qui demande mois après

mois au Conseil de prendre des mesures concrètes. Nous espérons que, comme par le passé, le Conseil pourra surmonter ses divergences et prendre ses responsabilités en matière de paix et de sécurité internationales.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Mounzer (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : J'espère, Monsieur le Président, que vous aurez la patience d'écouter nos observations sur l'exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires.

Le Gouvernement de mon pays a examiné le trente-neuvième rapport mensuel du Secrétaire général (S/2017/445). Il exprime sa préoccupation et ses regrets quant à l'approche adoptée par ses auteurs, car elle reflète, à de nombreux égards, les positions de certains États, parties et gouvernements qui déforment délibérément la réalité et nient les causes fondamentales de la situation et de la crise humanitaire en Syrie, notamment l'émergence et la propagation de groupes terroristes armés avec l'appui, le financement et les conseils de Gouvernements connus de tous.

À cela s'ajoute le fait que ces gouvernements – dont certains, malheureusement, sont membres permanents du Conseil de sécurité – imposent des mesures économiques unilatérales au peuple syrien, afin d'exercer des pressions sur lui en le privant de diverses ressources de base dont il a besoin pour mener une vie décente. À cet égard, je voudrais signaler que le Gouvernement de mon pays a adressé, ce matin, au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité, deux lettres identiques, contenant des réponses détaillées au présent rapport.

Le Gouvernement de mon pays trouve étrange que les auteurs du rapport, qui devrait se concentrer sur les questions humanitaires, continuent d'y inclure des questions qui n'ont rien à voir avec les affaires humanitaires et ne reflètent pas la réalité sur le terrain. Qu'il me soit permis de partager quelques observations clefs du Gouvernement syrien sur certaines de ces informations erronées.

Les auteurs du rapport persistent à envoyer des messages politiques que les gouvernements de certains États Membres ont fait leurs. Ils accusent notamment le Gouvernement syrien d'assiéger des zones de Syrie. Le peuple syrien tout entier est assiégé. Le peuple syrien souffre chaque jour de la crise humanitaire provoquée par les mesures économiques unilatérales imposées par les gouvernements de certains États Membres – notamment les États-Unis et l'Union européenne – qui versent des larmes de crocodile et prétendent déplorer la situation du peuple syrien.

Pour ce qui est des zones dont l'Organisation des Nations Unies a déclaré qu'elles étaient assiégées, il s'agit ici d'informations erronées. Ce sont des zones occupées par des groupes terroristes armés qui assiègent ces zones, utilisent les civils comme boucliers humains, les privent de l'aide humanitaire qui leur est envoyée, et leur vendent ces fournitures humanitaires à des prix exorbitants, et j'en veux pour preuve ce qui se passe actuellement à Alep, par exemple. Le rapport emploie l'expression « déplacement forcé » pour décrire les mesures de réconciliation nationale mises en oeuvre dans de grandes parties de la Syrie. Il s'agit là d'une approche très dangereuse qui reflète la position des Gouvernements qui insistent pour couvrir et protéger les groupes terroristes armés en Syrie. Ces mesures de réconciliation nationale ont permis de rétablir la sécurité, la stabilité et la normalité dans de nombreuses villes et bourgades syriennes. À cet égard, nous soulignons que ces efforts de réconciliation sont des opérations transparentes par lesquelles le Gouvernement offre aux groupes armés la possibilité de déposer les armes et de régulariser leur statut sans s'exposer à des poursuites judiciaires, ou de s'installer dans d'autres localités. Cela, bien entendu, n'a rien avoir avec les civils qui peuvent reprendre une vie normale une fois que ces groupes armés sont partis. Nous ne savons toujours pas pourquoi certains hauts fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU sont préoccupés par le fait que les Syriens vont retourner chez eux et reprendre une vie normale dans la sécurité.

Mon gouvernement regrette que les auteurs du rapport aient adopté, entièrement et de manière partiale, la version américaine en ce qui concerne l'utilisation d'armes chimiques à Khan Cheïkhoun. Le Gouvernement de la République arabe syrienne n'a cessé de réaffirmer sa position de principe, à savoir qu'il rejette l'utilisation des armes chimiques et des matières toxiques, qui est constitutive de crime contre l'humanité et un acte odieux et immoral qu'aucune circonstance et aucune raison ne sauraient justifier, et où que ce soit. Nous réaffirmons que nous n'avons pas utilisé d'armes et de matières chimiques dans le cadre de notre guerre contre le terrorisme. L'incident de Khan Cheïkhoun a été planifié par des groupes terroristes, notamment le Front el-Nosra, avec les conseils et l'appui

des gouvernements de certains États, afin que la Syrie soit accusée d'avoir employé ces armes chimiques.

Les auteurs du rapport persistent à passer sous silence les conséquences catastrophiques des frappes aériennes illégales menées par la soi-disant Coalition internationale. Ces frappes ont visé des infrastructures telles que des barrages, des ponts, des hôpitaux, des écoles et des installations pétrolières. En outre, le Conseil et l'opinion publique mondiale savent bien que ces frappes arbitraires dans le nord et l'est de la Syrie ont fait des dizaines de victimes parmi les civils innocents. Nous regrettons également que le Secrétariat continue de promouvoir les actions de cette Coalition et ferme délibérément les yeux sur son caractère illégal et sur le fait qu'elle viole le droit international et la Charte des Nations Unies. Et cette Coalition n'a pas été créée à la demande du Gouvernement syrien ni conformément à une résolution du Conseil de sécurité.

Les auteurs de ce rapport essaient constamment de justifier l'agression du régime militaire turc – qui appuie certains groupes terroristes en Syrie – contre la souveraineté de la République arabe syrienne. Il est donc tout à fait étrange que le rapport indique que la fermeture par la Turquie du point de passage frontalier de Nousseibin/Qamichli est temporaire et soit due à des raisons de sécurité, alors qu'en réalité cette fermeture a commencé en décembre 2015 et vise à accroître les souffrances de la population du gouvernorat de Hassaké.

Le Gouvernement syrien a assuré à ce jour 75 % des besoins humanitaires de la population. Nous réaffirmons notre ferme politique visant à assurer la fourniture de l'aide humanitaire et à répondre aux besoins des citoyens syriens où qu'ils soient et sans discrimination. Ainsi, nous avons bien accueilli les propositions de l'ONU et du Gouvernement japonais visant à faciliter le passage des convois humanitaires mensuels.

Je voudrais également faire certaines observations sur la situation humanitaire.

Tout d'abord, mon gouvernement souligne à nouveau l'obligation qui incombe à l'ONU de coordonner avec lui, dans un esprit de partenariat et de coopération, tous les aspects de l'action humanitaire. Nous ne devons pas nous soumettre à l'ordre du jour politique de certains États Membres ni aux demandes et allégations de certaines parties, surtout celles que le rapport qualifie à tort « d'autorités locales ».

Deuxièmement, les auteurs du rapport doivent reconnaître la responsabilité du Front el-Nosra et des groupes terroristes armés qui lui sont alliés dans le blocage de l'aide humanitaire, car ces groupes ciblent des zones résidentielles pacifiques, barrent les routes vitales, assiègent plusieurs localités et utilisent les civils comme boucliers humains.

Troisièmement, le Gouvernement syrien rejette les allégations et les accusions portées contre lui par les auteurs du rapport concernant les mesures procédurales et logistiques relatives à l'acheminement de l'aide vers les zones instables. Nous réaffirmons que nous respectons tous les accords sur l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment des fournitures médicales, aux civils dans le besoin. En outre, nous voulons veiller à l'exactitude du nombre de personnes qui reçoivent cette aide et à ce que ces fournitures ne finissent pas entre les mains de terroristes. Par ailleurs, le Gouvernement syrien a facilité l'acheminement de plus de 15 convois humanitaires en avril et mai, conformément à l'accord sur les convois humanitaires mensuels. Nous continuerons de nous attacher à ce que davantage de convois puissent atteindre ces zones.

Quatrièmement, les auteurs du rapport ne tiennent pas compte des échecs du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Syrie, qui a délibérément retardé les opérations des convois, permet l'acheminement de l'aide vers certaines zones à l'exclusion d'autres sur une base mensuelle, et refuse l'accès des organismes humanitaires aux zones dans lesquelles le Gouvernement syrien demande que l'aide soit acheminée. En outre, le Bureau ne fournit pas le nombre des convois humanitaires organisés chaque mois afin de minimiser le rôle et les efforts du Gouvernement syrien. Qui plus est, ni le Bureau ni le rapport ne mentionnent pas intentionnellement les convois organisés conjointement chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien, pas plus qu'ils ne précisent le nombre exact de convois ayant fait l'objet d'une pré-approbation ou le nombre de personnes qui en bénéficient.

Cinquièmement, les auteurs du rapport mentionnent la tragédie des civils qui ont fui Fouaa et Kefraya dans un langage qui est loin de décrire l'ampleur du crime, malgré le fait que le bombardements de leurs bus par les terroristes dans la zone de Rachidin dans la ville d'Alep, le 15 avril, a tué des dizaines de femmes et d'enfants et détruit des dizaines d'ambulances et de bus, que l'on ne pouvait pas remplacer du fait du siège imposé à la Syrie par les Gouvernements de certains États.

Sixièmement, le rapport continue de faire la promotion de l'aide transfrontière, dont la grande partie tombe entre les mains de groupes terroristes armés, qui essaiment les zones où cette aide arrive.

Le peuple syrien continue d'être victime des mensonges et de l'hypocrisie qui règnent au sein du Conseil de sécurité et que pratique le même groupe d'États qui ne souhaitent pas voir la fin de la crise en Syrie mais qui continuent d'investir dans le terrorisme et les groupes armés et d'imposer un blocus économique au peuple syrien.

J'adresse à présent mes commentaires à la représentante des États-Unis, qui a affirmé plus tôt aujourd'hui s'exprimer au nom d'un réfugié syrien en Turquie. Je parle ici au nom des millions de Syriens qui se trouvent en Syrie ou à l'étranger, qui demandent aux Gouvernements de la France, des États-Unis et du Royaume-Uni ainsi qu'aux gouvernements des régimes qui soutiennent le terrorisme en Syrie d'arrêter de profiter de la crise syrienne pour servir leurs projets politiques au détriment des intérêts des Syriens. Je leur demande de lever le blocus économique qui pèse sur le peuple syrien et de mettre fin aux raids aériens sur les villes, à la destruction des infrastructures et aux attaques contre les civils sous prétexte de combattre Daech. Je leur demande d'arrêter de fabriquer des fictions dignes d'une série B de Hollywood.

Je rappelle à la représentante des États-Unis et à ma collègue de la France que les médias dans leurs pays ont remis en cause la véracité des preuves fabriquées par leurs gouvernements concernant la situation à Sednaya et à Khan Cheïkhoun, alors que personne ne conteste le fait que les avions de la prétendue coalition internationale tuent des centaines de civils innocents en Syrie et en Iraq.

Enfin, mon pays, la Syrie, continuera à jouer un rôle constructif afin que les réunions d'Astana et de Genève soient couronnées de succès, et ce, dans le contexte de sa participation à tout effort processus visant véritablement à mettre fin au bain de sang et au terrorisme en Syrie et à parvenir à une solution politique, sur la base d'un dialogue entre les Syriens et dirigé par eux, sans interférence étrangère ni conditions préalables.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, puisque c'est la dernière tenue sous la présidence uruguayenne du Conseil de sécurité, je voudrais remercier plusieurs personnes, à commencer par mes collègues de la Mission permanente de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies. Sans leur appui, nous n'aurions pas pu mener à bien notre présidence. Ils sont les travailleurs invisibles qui nous permettent à nous, Représentants permanents et Représentants permanents adjoints, de faire notre travail. Ils nous fournissent un appui indispensable, jour après jour, tout au long de l'année, mais tout particulièrement lorsque le pays qu'ils représentent assure la présidence du Conseil. Je les remercie tous très sincèrement.

Deuxièmement, je tiens à remercier tous mes collègues, les Représentants permanents ici présents, ainsi que leurs équipes, pour avoir facilité notre travail pendant ce mois. Mes remerciements vont également au secrétariat du Conseil de sécurité pour tout l'appui technique et organisationnel qu'il nous a offert. Je remercie aussi le personnel de sécurité, que nous ne voyons pas mais qui fait néanmoins partie intégrante de l'Organisation. Je remercie les ingénieurs du son et tous les préposés aux services de conférence ici et dans la salle des consultations. Enfin et non des moindres, je tiens à remercier les interprètes et les traducteurs, qui sont absolument indispensables à l'accomplissement de notre travail.

Je sais que je m'exprime nom de tout le Conseil de sécurité en souhaitant bonne chance à l'État plurinational de Bolivie qui assumera la présidence du Conseil en juin.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 17 h 5.